



N° 31	Pilotage et gouvernance associative	1 jour	28 mars 2024
	Découvrir le secteur social et médico-social : connaître les bases d'une organisation au service des personnes vulnérables		

Intervenant : Johan PRIOU, Directeur de l'URIOPSS Centre

Coût : 295 €

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation : Directions et cadres intermédiaires
Pas de prérequis.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel. Formation à distance ou mixte (présentiel + distanciel) possible pour les INTRA.
Apports théoriques et échanges entre les participants.
Le support d'animation, utilisé en vidéo -projection, sera remis en format papier à l'issue de la formation.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :

Evaluation des acquis en cours de formation : quiz oral d'évaluation des connaissances acquises
Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Effectif minimum : 3 personnes

Capacité maximum : 15 personnes

Contact : formation@uriopss-centre.fr

Lieu : Orléans

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation est de permettre aux directions et cadres intermédiaires impliqués dans la gouvernance associative d'appréhender les spécificités du secteurs social et médico-social et de se repérer dans les évolutions des politiques publiques du secteur.

Programme

Introduction : Les caractéristiques historiques du secteur social et médico-social depuis 1975 & les problématiques actuelles

1. L'action sociale en France : les données clé

2. L'action sociale aujourd'hui ; principales caractéristiques et mutations en cours

- L'action sociale et médico-sociale en France
- Une loi cadre : la loi du 2 janvier 2002
- Le secteur social et médico-social couvert par la loi 2002-2
- Une mutation du secteur social et médico-social au service de la citoyenneté ?

3. Organisations institutionnelles et instances de concertation

- L'organisation de l'État
- La CNSA
- Les ARS
- Les instances de concertation territoriales
- De l'ANESM à la HAS; l'ANAP...

